



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

médecine

Question écrite n° 54454

Texte de la question

M. Armand Jung attire l'attention de M. le ministre délégué à la recherche quant aux nouvelles perspectives pour le développement d'un vaccin antisida conçu dans un laboratoire strasbourgeois. Un groupe de chercheurs français, dont l'équipe de Sylviane Muller (CNRS de Strasbourg), a réussi à produire des anticorps capables de bloquer, en laboratoire, l'infection de cellules humaines, des lymphocytes, par différentes souches du virus du sida. Cette découverte ouvre, selon les chercheurs, des perspectives intéressantes pour le développement d'un vaccin contre le sida. Les conclusions de ces travaux ont été publiées le 16 novembre 2004 dans la revue américaine *Immunity*, la plus prestigieuse au monde en ce domaine. En conséquence, il lui demande si le Gouvernement va suivre et financer la poursuite de ces travaux et si cette découverte pourra bientôt être testée sur les humains. Par ailleurs, il souhaite savoir si les moyens d'investigation nécessaires seront mis en place pour approfondir ce merveilleux travail qui fait la fierté du CNRS et notamment celui de Strasbourg.

Texte de la réponse

Cette découverte prend sa source dans les résultats scientifiques obtenus par le laboratoire du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) unité de programme de recherche (UPR) 9021 CNRS (immunologie et chimie thérapeutiques) localisé à l'institut de biologie moléculaire et cellulaire à l'université Louis-Pasteur de Strasbourg, dirigé par Mme Sylviane Muller, directeur de recherche au CNRS. Les travaux récents de Mme Muller qui ont été publiés dans une des meilleures revues de la spécialité d'immunologie font espérer des applications thérapeutiques dans le domaine du SIDA, sous la forme de vaccins. Cependant, il faut savoir que tout résultat obtenu in vitro doit être validé in vivo, d'abord par une expérimentation animale pour vérifier l'innocuité toxicologique et éventuellement une première approche de l'intérêt thérapeutique avant de lancer les phases cliniques. Ces expériences prennent plusieurs années et généralement impliquent une prise de brevet et un partenariat industriel. Le laboratoire s'appuie pour cela en ce sens sur son organisme de rattachement, le CNRS. Le laboratoire dirigé par Mme Sylviane Muller est reconnu comme excellent par le CNRS, et son budget de fonctionnement est à la hauteur de cette reconnaissance. L'université Louisest en cours de contractualisation avec le ministère chargé de la recherche, et les subventions budgétaires sont en cours de négociation. Compte tenu de la qualité reconnue de l'UPR 9021, le budget universitaire prévu tiendra compte de cette qualité, permettant ainsi à Mme Muller et à ses collaborateurs de poursuivre leurs travaux dans les meilleures conditions.

Données clés

Auteur : [M. Armand Jung](#)

Circonscription : Bas-Rhin (1^{re} circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 54454

Rubrique : Recherche

Ministère interrogé : recherche

Ministère attributaire : recherche

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 28 décembre 2004, page 10395

Réponse publiée le : 8 mars 2005, page 2544